

Projet Éducatif Territorial

PEdT

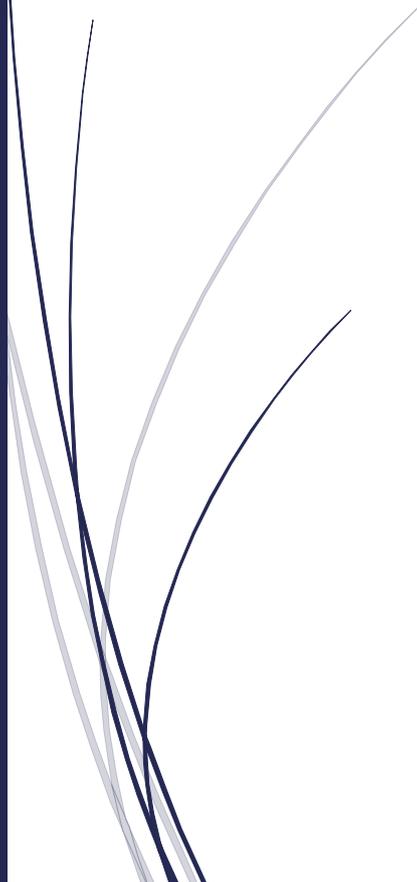


BC

BOIS COLOMBES

21/05/2021

POINT D'ETAPE



Action 1 - « En Favoriser l'accès à la culture et à la lecture »

Les actions menées

→ Sur les temps extrascolaires et en direction des familles :

Dans les centres culturels, de nouveaux ateliers sont proposés cette année 2020-2021 ;

- Pour les 4-6 ans un **parcours de découverte transdisciplinaire** ;
- Pour les ados, des **ateliers de graphisme** (et de la robotique pour les primaires) ;
- Du **modelage en famille** (parents enfants).

Les inscriptions 2020-2021 ont été aussi nombreuses mais certaines ont été perdues en cours d'année en raison des aléas liés à la pandémie (fermetures/réouvertures)

La médiathèque s'est adaptée à la situation sanitaire :

- **L'heure du conte en version numérique** a été un succès ;
- Maintien de l'opération « Des biberons et des livres » pour les Etablissements d'Accueils des Jeunes Enfants (EAJE).

→ Sur les temps périscolaires

Malgré les nombreuses réorganisations (application des protocoles sanitaires), des activités de découverte artistiques sont proposées lors de l'accueil périscolaire du soir en élémentaire comme en maternelle.

Dans cadre du plan mercredi, découverte de la Ville et de ses infrastructures dont les équipements culturels.

Durant les vacances de Toussaint et de Noël, accueil de spectacles dans les structures (en remplacement des sorties qui ne peuvent être réalisées) et mise en place d'animation « contes ».

→ Sur le temps scolaire

Dans cadre du dispositif des projets culturels, **développement des propositions en direction des maternelles** autour du livre et de la musique :

- **Conte dansé** : 6 classes de maternelles inscrites dans ce projet + 2 classes élémentaire ;
- **Parcours conte et musique de monde** (médiathèque + conservatoire) ;
- **Parcours de découverte instrumentale** (médiathèque + conservatoire).

La médiathèque a pu programmer l'ensemble des cycles de découverte (avec décalage lié à la fermeture).

Prix littéraire « **Prix des Incorruptibles** » : 3 classes élémentaires inscrites.

Parcours du jeune spectateur

Développement du budget alloué pour les spectacles pour les maternelles avec comme objectif de maintenir pour un maximum d'enfant la possibilité d'assister au moins à un spectacle (malgré la diminution des jauges d'accueil des salles de spectacles).

Les prochaines étapes

→ Les actions engagées et à poursuivre

- **Des expositions** accessibles aux enfants / jeunes sur les temps scolaires et périscolaires (avec livret d'accompagnement) ;
- La mise en place **des boîtes à livres**.

→ Actions en perspective

- Constitution de **malles de livres** accessibles aux enfants lors des récréations et des accueils périscolaires ;
- Mise en commun des supports et astuces pour **proposer des activités en ligne aux enfants et aux familles**.

Action 2 - « Encourager l'apprentissage du « savoir vivre ensemble » et de la citoyenneté »

Les actions menées

→ Elaboration d'un parcours citoyen pour les 0-25 ans – **En cours**

Autour du parcours citoyen « Éducation nationale », développement des valeurs éducatives autour de :

- Éducation Morale et Civique :
 - Valeurs et principes de la République ;
 - Participation à la vie sociale, démocratique et civique ;
 - Temps forts et événements (journée mondiale, commémoration...).
- Éducation à l'environnement et au développement durable ;
- Éducation aux médias et à l'information.

Les prochaines étapes

- ❖ Finalisation du parcours citoyen pour les 0-3 ans, cycle 1 (maternelle), cycle 4, 5 et plus (5^{ème} à Terminale et plus) en collaboration avec l'EN.

Action 3 - « Accompagner les pratiques numériques des enfants et des jeunes »

Voir Action 4

Action 4 - « Développer et promouvoir les actions d'éducation à la santé »

Les actions menées

→ Elaboration d'un parcours général « santé » de la petite enfance jusqu'au collègue

Autour du parcours citoyen « Éducation nationale », développer les valeurs éducatives autour de différentes thématiques avec deux déclinaisons :

- **L'usage des écrans**
 - Recensement des actions menées ;
 - Dans les écoles par les enseignants mais également l'équipe de santé scolaire ;
 - Dans les collèges (notamment via le CESC inter-degrés, les interventions du Bureau Information Jeunesse...).
- **La nutrition et l'équilibre alimentaire**
 - **Commission enfant restauration**

Les délégués de classe de l'école Dolto (8 enfants de CE2 à CM2) participent à cette action. Encadrés par le directeur de l'école, l'infirmier scolaire, le directeur de l'accueil périscolaire, le chef du service restauration ainsi que la diététicienne de SOGERES, les enfants se réunissent une fois par mois.

→ Développement des relations entre les professionnels de la santé intervenant dans les EAJE, les écoles, et les collèges

Les prochaines étapes

- ❖ Développement de la commission menu sur d'autres écoles.
- ❖ Temps d'échange avec des associations sportives et culturelles – liste en cours d'élaboration

Action 5 - « Proposer une offre de loisirs diversifiée et accessible à tous »

A moyen terme, afin de pouvoir offrir une offre cohérente, il est nécessaire d'harmoniser les plages horaires d'accueil des enfants avec un accueil à la journée y incluant le temps de repas.

Les tarifs appliqués doivent aussi faciliter l'accès de tous les enfants/jeunes, à de toutes les activités.

Les actions en cours d'élaboration

- **Elaboration d'un planning 2021-2022 des activités municipales proposées durant les vacances**
- **Elaboration d'une offre de vacances pour les vacances d'été en développant des nouveaux projets :**
 - Stages sport/culture ;
 - Activités culture/jeunesse ;
 - Actions enfance/sport/jeunesse/culture ;
 - Intégration des enfants participant aux stages de réussite organisés par EN.
- **Développement des activités dans le cadre du Plan Mercredi**

Action 6 – Faciliter l'accès aux activités extrascolaires

Les actions menées

Afin de permettre aux enfants et aux jeunes de mieux connaître les activités associatives, plusieurs axes de réflexion doivent être développés :

- Participation des associations aux activités périscolaires ;
- Faciliter l'accès aux activités après l'école (pédibus...) ;
- Opération « de communication » lors des temps scolaires, périscolaires ou durant les vacances.

A ce jour, des échanges ont eu lieu uniquement avec l'association Bois-Colombes-Sports

Les prochaines étapes

- ❖ Temps d'échange avec des associations sportives et culturelles – liste en cours d'élaboration
- ❖ Proposition d'actions à mener en 2021 / 2022

Action 7 - « Définir les modalités de concertation entre les acteurs éducatifs et élaborer des dispositifs communs »

Les actions menées

- **Elaboration d'un document partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs**

Ce document permettra de formaliser le rôle de chacun dans la coéducation, les modalités du travail partenarial, les partages des locaux.

- **Les « passerelles » EAJE – école maternelle – accueil périscolaire**

Mise en place des passerelles pour la fin de l'année scolaire et accueil des futurs PS de 2022-2023.

Les prochaines étapes

- ❖ **Document partagé**
 - Désignation des différents contributeurs APE et EN
 - Ecriture des différents chapitres
- ❖ **Passerelles**
 - Réunion SPE / ENS et ENF
 - Mise en place organisation avec EAJE, écoles et accueils périscolaires.

Action 8 – Créer un « pôle ressources locales » pour les professionnels

Les prochaines étapes

- ❖ Action à développer en 2021-2022.

Action 9 - « Elaborer un plan de formation en lien avec les objectifs du PEdT »

Les actions menées

→ Recensement des besoins et de l'offre pour l'élaboration d'un programme 2021-2022 :

Les besoins recensés doivent être en lien avec des actions mises en œuvre dans le cadre du PEdT et permettre aux encadrants d'avoir une meilleure compréhension, une démarche commune, cohérente autour d'une problématique (usage des écrans...) ou de développer ses compétences pédagogiques (formation sportive...).

Les prochaines étapes

- ❖ Réunion des services municipaux concernés
- ❖ Echange avec l'EN (partage de ressources).

Action 10 – Favoriser les initiatives locales pour apporter un soutien scolaire adapté

Les prochaines étapes

- ❖ Action à développer en 2021-2022.

Action 11 - « Favoriser les initiatives locales pour soutenir les jeunes dans leur professionnalisation »

Les actions menées

→ Recensement des services municipaux pouvant accueillir des stagiaires

Ce recensement permet de lister, par service, les stages pouvant être proposés à des jeunes en fonction de leur cursus et des possibilités d'accueil.

→ Elaboration des protocoles communs d'accueil

Elaborer avec les services d'accueil, un cadre permettant d'accompagner le jeune dans son projet de manière pertinente.

Chaque année ce recensement sera mis à jour avec l'ensemble des référents et de la DRH.

L'offre pourra être complétée par des stages dans des entreprises présentes sur le territoire.

Les prochaines étapes

- ❖ Réunion des services municipaux concernés
 - Désignation d'un référent par service/direction
 - Finalisation du recensement et des protocoles d'accueil avec les services et la DRH
- ❖ Elaboration d'un plan de communication en direction des jeunes – en concertation avec les établissements secondaires.

Action 12 – Créer une cellule de veille pluridisciplinaire

Les prochaines étapes

- ❖ Action à développer en 2021-2022.

Action 13 - « Développer l'accueil et le suivi des collégiens et lycéens « décrocheurs » et « exclus temporairement »

Les actions menées

- ➔ **Travail sur les modalités d'accueil (avec convention) dans le cadre du groupe de réflexion départemental.**
Après un temps mort, ce groupe de travail va être relancé par le CD 92.
En attendant, une prise en charge des jeunes par les informateurs jeunesse, l'action est organisée dans les locaux du collège.

Les prochaines étapes

- ❖ Elaboration d'une convention type

Action 14 - « Adapter les supports d'information aux besoins des familles »

Les actions menées

- ➔ **Affichage** dans les écoles et les EAJE
 - Elaboration d'un plan d'affichage « type » puis déclinaison par structures - EN COURS ;
 - Un guide sera élaboré pour les agents en charge de l'affichage dans les différentes structures.
- ➔ **Elaboration d'un livret d'accueil**
 - **TITRE et mot d'accueil** (le PEDT, objectif de ce projet ;
 - **Carte de Bois Colombes avec emplacement des structures ;**
 - **Petite enfance ;**
 - **Maternelle** (qui fait quoi ? les différents temps et les activités proposées – à qui s'adresser ?) ;
 - **Elémentaire** (qui fait quoi ? les différents temps et les activités proposées – à qui s'adresser ?) ;
 - **Collège** (qui fait quoi ?) ;
 - **Lycée** (qui fait quoi ?) ;
 - **Loisirs** (accueil mercredi, vacances, AJ, associations...);
 - **Environnement territorial** (parc, sport, culture...) - Tableau récapitulatif avec pastille de couleur pour indiquer quelles tranches d'âge sont accueillies ;
 - **Situations particulières** (handicap, allophone, autres...);
 - **Les partenaires « éducatifs »** avec liens Internet / contact (APE, CAF, EDAS, PMI, BIJ...);
 - **Les évènements de la Ville.**

Les prochaines étapes

- ❖ Rédaction livret
- ❖ Application nouvelle modalités d'affichage pour la rentrée 2021-2022.

Action 15 – Créer un « bibliothèque ressources » pour les familles

Les prochaines étapes

- ❖ Action à développer en 2021-2022.

Actions 16 et 17 - « Favoriser la simplification des démarches administratives » et « Communication avec les familles »

Les actions menées

→ Dématérialisation des inscriptions aux activités périscolaires

Dans le cadre du déploiement du portail famille, les familles dont les membres (enfants et adultes) sont inscrits à une activité municipale peuvent téléverser les documents pour le calcul du QF 2021-2022.

En mai, les familles souhaitant inscrire leurs enfants aux activités périscolaires 2021-2022 (accueil matin et soir, restauration scolaire, accueil mercredi) pourront effectuer la démarche via le portail Famille.

→ Mise en place de modalités d'accompagnement des familles

Parallèlement à la dématérialisation des inscriptions, un accompagnement sera proposé aux familles n'ayant pas d'accès et/ou en difficulté. Pour cela :

- Mise à disposition d'un poste informatique au Guichet Unique d'Accueil en mairie principale ;
- Un accueil physique sera proposé aux familles qui en feront la demande. Les partenaires (école, APE...) pourront également orienter ces familles vers le service Inscriptions ;
- Après échange avec les directeurs d'écoles, si cela s'avère nécessaire, des permanences pourront être organisées dans les écoles (ou dans des lieux proches de l'école).

→ Création d'un réseau d'« interprètes bénévoles » pour accompagner les familles non-francophones

Afin d'aider les familles non francophones à renseigner tous les documents pour l'inscription de leurs enfants aux activités périscolaires, un réseau d'« interprètes bénévoles » va être constitué.

Les prochaines étapes

- ❖ Recensement des « ressources interprètes »
- ❖ Communication aux écoles et aux APE sur les inscriptions et le soutien aux familles
- ❖ Communication aux familles sur les nouvelles modalités d'inscriptions

Action 18 – Mettre en œuvre des actions de soutien à la parentalité

Les prochaines étapes

- ❖ Action à développer à partir de mai 2021 pour élaborer un programme 2021-2022.

Action 19 – Créer un lieu d'accueil et d'orientation des parents

Les prochaines étapes

- ❖ Action à développer en 2021-2022.